

PONT-AUDEMER

le Mag

au sommaire du n° 10

les animations en décembre

l'exposition du musée Canel

l'économie locale

SAINT-OUEN

LE REVEIL DES CHIMÈRES

Spectacle Monumental

Du 21 décembre au 05 janvier

Le magazine d'information de votre ville

N°10 - décembre 2019

 Ville de
Pont-Audemer

ARRÊT SUR PONTO

Les moments forts des dernières semaines en images...



Remise de la médaille de la Ville aux jeunes talents qui se sont illustrés dans des domaines sportifs, citoyens, scolaires... en présence du Capitaine Brice de l'Armée de l'air, parrain de l'édition 2019



Animation "J'escalade mon quartier" de l'Europe, avec l'association SPID'EURÉ



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et remise de la Croix du combattant à Monsieur Jacky Deshoules



Cérémonie d'ouverture du club Coup de pouce pour la lecture et l'écriture



Salon des saveurs organisé par le Rotary, rendez-vous de convivialité et gourmandise !



Le cross interdistrict a permis d'accueillir plus de 1200 élèves fin novembre à Pont-Audemer

Madame, Monsieur,

La fin de l'année approche à grands pas et avec elle, les festivités qui vont avec. A Pont-Audemer, cette fin d'année 2019 s'annonce particulièrement grandiose.

En effet, dans quelques jours, les travaux de l'Eglise prendront fin. Après deux ans et demi de travaux, l'Eglise Saint Ouen retrouvera une seconde jeunesse. Or, à chantier exceptionnel, inauguration exceptionnelle. Nous prévoyons, en effet, le 20 décembre un spectacle son et lumière, ce que l'on appelle un mapping architectural, avec le concours de l'Europe, de la Région Normandie et du Département de l'Eure et qui sera projeté sur l'Eglise. Il durera pendant toute la période des fêtes. Ce moment unique sera clairement un temps fort de la vie locale, qu'il faudra partager en famille et entre amis !

Dans le cadre de cette inauguration, vous trouverez également, en page 11, une invitation pour vous rendre au concert gratuit d'inauguration de l'Eglise. Le quatuor VOCE viendra à Pont-Audemer pour un concert unique. Depuis quinze ans, les Voce cultivent leur idée du quatuor à cordes, polymorphe et aventureux. Aux quatre coins du monde où ils se déplacent, ils enchantent par leur talent, là encore, une chance de les recevoir, un moment fort à ne pas louper !

En plus de ces événements, vous retrouverez dans ce magazine le programme détaillé des festivités... entre marchés et actions de l'Union Commerciale, le cœur de ville battra assurément au rythme de la magie de Noël.

Alors oui, la fin de l'année s'annonce exaltante à Pont-Audemer et nous avons hâte de partager ces rendez-vous avec vous toutes et tous. Mais cette période est aussi propice pour se retrouver en famille ou entre amis... Alors, nous vous invitons à profiter, à vous reposer, à vous offrir une petite parenthèse bien méritée.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année,
Bien Sincèrement,

Alexis Darmois

Maire délégué
de Pont-Audemer

Michel Leroux

Maire de Pont-Audemer

Philippe Lechevalier

Maire délégué
de St-Germain-Village



En couverture :
Spectacle sur l'église
à Pont-Audemer

**Directeur de
publication :**
Michel Leroux
Réalisation :
Service
communication

ISSN 2648-7799

Impression : Imprimerie TALESCA à Pont-Audemer
Labellisée Imprim'Vert, elle
s'engage à réduire son impact sur
l'environnement.
Réalisé sur papier certifié
Recyclé



BP 429 - 27504 Pont-Audemer cedex
☎ 02 32 41 08 15 - ☎ 02 32 41 24 74
🌐 www.ville-pont-audemer.fr
✉ info@ville-pont-audemer.fr



Heures d'ouverture de la mairie
au public :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h





L'atelier numérique à l'Albatros

■ DES SÉNIORS TRÈS ACTIFS !

Au la résidence autonome l'Albatros, afin de favoriser le maintien de l'autonomie et de lutter contre l'isolement des résidents, plusieurs actions viennent rythmer la vie de la résidence. Tous les mois les anniversaires des locataires sont fêtés, lors du partage d'un goûter, moment de convivialité. Tous les 15 jours, l'association "Culture et Bibliothèque pour tous" assure gratuitement le prêt d'ouvrages aux résidents.

Depuis septembre, deux fois par mois, un atelier numérique, animé par l'Espace Numérique Mobile du Département est proposé et permet la mise à disposition d'ordinateurs portables et de tablettes, la découverte de l'outil informatique, la prise en main des appareils et une initiation à internet.

L'association "Pause Equilibre" a animé deux ateliers « Bien vieillir à l'Albatros » sur la santé globale, le maintien du capital santé et le bien-être par des exercices corporels de relaxation, de coordination, de rythme, de réflexion. Respiration, automassage, Neurogym corrective, jeux cognitifs et coopératifs, ou encore relaxation sont au rendez-vous de ces ateliers qui seront reconduits dans les prochains mois.

Enfin, des temps d'échanges entre les enfants de l'école Louis Pergaud et les résidents de l'Albatros, actions intergénérationnelles déjà proposée l'an passé, devraient reprendre après les fêtes.



■ RÉCOMPENSES DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS

La remise des jardins et balcons fleuris a eu lieu mi-novembre dans les serres municipales et de nombreux habitants se sont vus remettre des cadeaux pour fleurir l'an prochain leur jardin ou balcon, un diplôme ainsi qu'une belle orchidée issue des serres.

■ PRÉVENTION DES RISQUES DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX : L'AFFAIRE DE TOUS.

La réglementation relative à la sécurité des établissements recevant du public (ERP) a été mise en place après le terrible incendie du Bazar de la Charité à Paris le 4 Mai 1897 (120 morts).

Cette réglementation repose sur l'engagement de différents acteurs : La mairie (services et élus) et les pompiers du Service Départemental Incendie & Secours (SDIS), qui se retrouvent au sein d'une commission pour la PREVENTION contre les risques d'INCENDIES et de PANIQUE dans les ERP.

Aujourd'hui, il existe une centaine d'ERP à Pont-Audemer. 40 relèvent du secteur public local, tout statut confondu. Il s'agit des Ecoles, Lycées, Collèges, des lieux culturels, des salles de réunion, des salles de sport...

60 établissements relèvent du secteur privé comme les magasins, les restaurants, les hôtels... Chacun de ces établissements fait l'objet d'une visite préventive tous les 2 à 5 ans.

En 2018 et 2019, 31 visites périodiques ont été réalisées à Pont-Audemer. A chaque visite, un compte-rendu et un PV sont établis en commission à la préfecture. Sur cette base, un avis relatif à la poursuite de l'exploitation est notifié. Le cas échéant, des préconisations d'amélioration sont proposées. Enfin, en fonction des conclusions de la commission, le Maire et le Préfet autorisent ou pas l'exploitation de l'ERP.

Noël

À PONT-AUDEMER

ANIMATIONS DU CALENDRIER DE L'AVENT

Mail piéton Place du Général de Gaulle, au niveau de l'école de musique

DU 2 AU 20 DÉCEMBRE (sauf le samedi et dimanche)

DE 16H30 À 18H

LE 23 ET 24 DÉCEMBRE DE 10H30 À 12H

ATELIERS CRÉATIFS - MAQUILLAGE - JEUX GÉANTS -
CONTES & HISTOIRES - ZUMBA - MARCHÉ NORDIQUE - GOURMANDISES

A Pont-Audemer, venez profiter
des animations de Noël :

❖ CALENDRIER DE L'AVENT ❖

Jusqu'au 24 décembre (sauf WE)
Place G. de Gaulle
De 16h30 à 18h00 (10h30 les 23-24/12)

❖ GRANDE TOMBOLA ❖
et décorations, chez vos commerçants

❖ ILLUMINATIONS ET
PASSAGE DU PÈRE NOËL ❖

❖ ATELIER DE LA COUR ❖
expo 48h/48€. 7 & 8 décembre 11h à 18h

❖ MARCHÉ DE NOËL ❖
Salle de la Risle du 13 au 24/12

❖ ATELIER DE NANTES ❖
Exposition 14 & 15 décembre -
10H à 19H rue république ex-école musique

❖ ATELIER DES LUTINS ❖
Mercredi 18 décembre - Musée Canel

❖ PROJECTION MONU-
MENTALE SUR L'ÉGLISE ❖
20/12 au 5/01 - soir à 18h/18h30/19h - +
concert du Quatuor Voce le 20/12

❖ MARCHÉ DE NOËL ❖
Salle de La Risle, rue de Carmes
LA HOTTE DES CRÉATEURS, made in
Normandie, vous propose un marché
d'artisanats
Ouvert tous les jours du 13 au 24
décembre de 10h à 19h

❖ DÉCORATIONS ❖

Depuis début décembre et jusqu'au 13
janvier au matin, les illuminations
seront allumées dans Pont-Audemer.
**Les commerçants participants vous
proposent également de découvrir la
féerie de leurs vitrines et passent
même leur trottoir aux couleurs de
Noël et avec le sapin !**

Samedi 21, dimanche 22 et lundi 23
décembre, le Père et la Mère Noël seront
dans les rues de la ville !

❖ GRANDE TOMBOLA ❖

Les commerçants de l'Union
Commerciale de la Venise Normande
ont rejoint le projet "Noël Vert" cette
année et vous proposent des cartes à
gratter ! Vous pourrez remplir votre
hotte et participer à cette grande
tombola, avec de nombreux lots à
gagner répartis sur toute la Normandie
: 3 voitures électriques, des voyages
eco-lodges, des scooters, trotinettes et
vélos électriques, des goodies...

❖ ATELIER DES LUTINS ❖ AU MUSÉE ALFRED-CANEL

mercredi 18 décembre

Noël arrive enfin ! Rendez-vous au
Musée Alfred-Canel pour un atelier où tu
pourras créer un porte-lettre. Vieux
livres, pliage, et collage ... et le tour est
joué ! Inspiré des livres détournés de
Danielle Marie Chanut (visibles dans
l'exposition temporaire du musée).

Durée : environ 30 min. GRATUIT
Réservez à l'horaire qui vous convient entre 10h et
12h : enfants à partir de 5 ans



■ MÉDAILLE DE LA VILLE

Mercredi 9 octobre, des distinctions ont été remises à plusieurs personnalités de notre cité afin d'honorer leur engagement citoyen dans des associations humanitaires ou sportives. La Médaille de la Ville a été attribuée à Ginette LELION, pour son engagement bénévole auprès de l'association EMMAÜS, Josette LOISEL pour son engagement bénévole auprès du Secours Populaire, Claude BIERRY pour son engagement auprès d'Epice&A et de la Croix Rouge, Véronique VECILE pour son engagement bénévole auprès du musée Alfred-Canel, Christophe CANTELOUP et Michel LEROY, pour leur engagement sportif.

■ BUS URBAIN LE SAMEDI !

Le bus urbain qui sillonne les quartiers de la ville propose depuis septembre une nouvelle ligne. Elle remplace les 3 parcours qui existaient et permet de proposer un parcours "en huit" qui couvre la totalité de la ville. Le nouveau maillage permet aux habitants de se trouver à moins de 300 mètres d'un arrêt. Autre amélioration : la plage horaire a été étendue. Désormais, le bus circulera de 7h30 à 19h sans interruption en semaine, et des tournées le samedi matin de 9h30 à 13h30. Le tarif reste quant à lui inchangé et volontairement accessible ; alors qu'en voiture un trajet aller-retour en ville vous coûte 5 € pour 10 km, pour le même trajet, Le Bus vous coûtera moins de 2 € ! Pour rappel, coût d'un ticket trajet : 0,90€ (gratuit pour les enfants de moins de six ans). Alors n'hésitez plus !



■ LE PÔLE EMPLOI RECHERCHE SUR LE SECTEUR



SECRÉTAIRE MÉDICAL / MÉDICALE
096KRFY À PONT-AUDEMER

CDD 3 mois 28h - Débutant accepté

BOULANGER
096JRTT À PONT-AUDEMER

CDI 35h - 6 mois d'expérience

DESSINATEUR / DESSINATRICE D'ÉTUDES DU BTP - 4108601 À PONT-AUDEMER

Intérim 6 mois - Débutant accepté

Pour plus d'informations,
contactez le 3949 ou connectez-vous sur
www.pole-emploi.fr

■ RECENSEMENT

Un recensement de 8% des logements aura lieu du 16 janvier au 22 février 2020 sur différents quartiers de la ville. Le recensement se déroule en effet maintenant tous les ans mais sur une partie seulement des habitations. Début janvier, les agents recenseurs vont faire une première tournée de reconnaissance et distribuer en boîte à lettre l'avis de recensement aux riverains concernés.



■ musée Alfred-Canel

EXPOSITION TEMPORAIRE Jusqu'au 1^{er} mars 2020

Ce livre travaille du chapeau

Les livres détournés de Danielle Marie Chanut

Cette exposition, au titre ironique emprunté à une œuvre de l'artiste, fait dialoguer l'esprit du musée Alfred-Canel avec celui qui anime l'œuvre singulière de Danielle Marie Chanut. Un dialogue complice qui souligne combien les objets anciens ou les formes de la nature, s'ils sont des sujets de connaissance, sont également des portes vers l'imaginaire.

Depuis trente ans Danielle Marie Chanut transforme des livres anciens hors d'usage en d'étonnantes sculptures baroques. À partir de ce matériau précieux mais perdu pour le lecteur ou le collectionneur, l'artiste fabrique de petits théâtres qui racontent autrement les grands mythes et les contes et légendes de notre culture collective. Sur les dos de cuir vieilli, entre les pages définitivement ouvertes, Danielle Marie Chanut assemble et colle des matériaux divers mais qui font sens. Sable, racine, os, fragments de gravures, figurines, coquillages... son univers témoigne de sa passion pour les trouvailles de la nature ou pour celles amassées au fil d'une vie d'antiquaire ou de libraire de livres anciens. Ces jeux de matières et d'images plongent également le regardeur dans un parcours visuel qui tour à tour le trouble ou l'amuse mais d'abord lui propose un point de vue fantastique, étrange et satirique sur les histoires de notre enfance.

ENTRÉE GRATUITE.

Dates et horaires des visites guidées :

décembre : dimanche 1 et 15, samedi 14

janvier : samedi 11, dimanches 12 et 26 à 16h

2,50 € par personne - Gratuit pour les moins de 26 ans .
Réservation conseillée.

Informations-enseignements

Musée Alfred Canel,

Ouvert les mercredis et vendredis de 14 à 18h

et samedis et dimanches

de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Fermé le 25 décembre et 1^{er} janvier.

64 rue de la République - Tél. : 02 32 56 84 81

musee.canel@ville-pont-audemer.fr



■ SÉLECTION

À la médiathèque,
nous sommes...



... TERRIFIÉS !

par la nouvelle fantastique de Julien Bétan, magnifiquement illustrée par Mathieu Rivero et Melchior Ascaride. De retour de croisade dans sa Bretagne natale, le seigneur Jildas

retrouve sa terre, ses sujets, et l'amour de sa vie. Traumaté par ce qu'il a vu en Terre Sainte, il croyait en avoir fini avec la guerre et la violence ; il n'en sera rien. Car en l'absence de son seigneur et maître, le village est devenu la proie des créatures de la forêt ; celles qui viennent la nuit.

"Ce qui vient la nuit", Ascaride, Bétan & Rivero - Moutons électriques éditeur



Les livres et jeux sont disponibles en prêt à la médiathèque LA PAGE
Quai Mitterrand
02 32 56 46 99

RETROUVEZ NOTRE SÉLECTION AU MUSÉE



Retrouvez une sélection de livres en lien avec les œuvres de Danielle Marie Chanut, exposées jusqu'au 1^{er} mars au musée Alfred-Canel.

■ BONNE SANTÉ DE L'ÉCONOMIE À PONT-AUDEMER

QUAND LA PRESSE LOCALE ET NATIONALE PARLE DE PONT-AUDEMER !

Début septembre, le journal Le Monde consacrait un article aux territoires dits « En Bonne Santé ». La ville de Pont-Audemer y figure en très bonne place, avec deux autres territoires normands que sont Honfleur et Saint-Lô.

Cet article présente les zones d'emploi dynamiques qui cumulent un taux d'emploi supérieur à la moyenne, un niveau de vie également supérieur à la moyenne, des créations nettes d'emplois positives et une solde migratoire positif.

La Ville de Pont-Audemer répond à ces critères et confirme ce qu'une étude de l'INSEE indiquait en 2018, sur les forces de notre bassin d'emplois.

Bien sûr, on peut être très fiers de ce résultat. Une fois encore, notre bassin de vie et d'emplois confirme son attractivité et son dynamisme. C'est le fruit d'un long travail de la collectivité, de ses partenaires et des acteurs économiques du territoire.

La ville de Pont-Audemer a souffert par le passé, de fermetures, de délocalisations, de restructurations... Mais aujourd'hui, ce sont 1600 entreprises qui sont réparties sur notre territoire, dont près de 800 implantées à Pont-Audemer. C'est autant d'employeurs, d'investisseurs, d'hommes et de femmes qui innover, risquent, développent leur savoir-faire dans de nombreux secteurs d'activité.

Il est vrai que nous bénéficions d'une situation privilégiée, au cœur de la Normandie, à proximité de l'A13. Mais la ville et la Communauté de

Communes ne ménagent pas leurs efforts pour attirer les entreprises et les emplois. Ainsi, plusieurs chantiers ont été ou sont lancés, avec notamment des parcs d'activités, des zones artisanales ou commerciales, une pépinière d'entreprises avec une cinquantaine d'emplois créés... L'attractivité, c'est aussi le futur Cinéma, de nouvelles enseignes qui s'installent, c'est un tout, c'est un collectif au sein duquel chacun a une partition à jouer !

Pour autant, il nous reste bien des fragilités, bien des difficultés à surmonter. Nous devons continuer à travailler tous ensemble pour résorber la précarité, pour développer l'investissement, pour maximiser les chances de toutes et tous à bien vivre, à mieux vivre ici sur notre territoire.

En résumé, nous avons bien travaillé collectivement pour arriver à ce résultat encourageant, mais il nous reste encore beaucoup à faire. Il nous reste des leviers à actionner, des acteurs à mobiliser, des projets à mener, une dynamique à amplifier et un futur à inventer !

Pour retrouver le reportage que France Bleu a consacré à cette étude :

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/emploi-le-dynamisme-de-pont-audemer-seduit-les-entreprises-et-les-jeunes-1569353683>

3 QUESTIONS À

Pascal GOUIX

Chargé de missions
développement économique
de la Communauté de
communes Pont-Audemer Val
de Risle



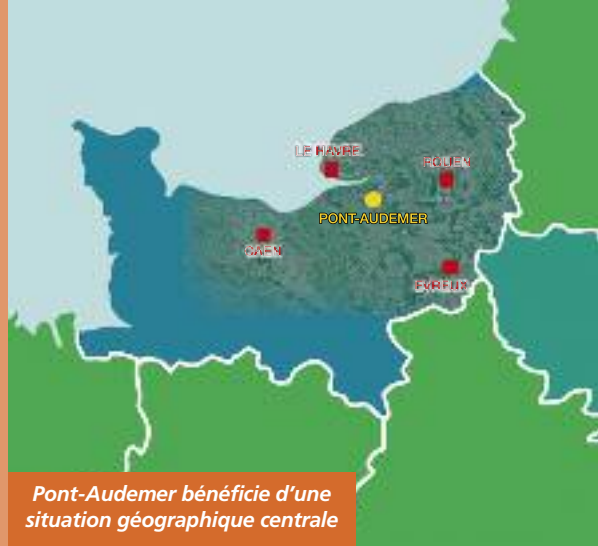
- Comment expliquer, au moins en partie, les bons résultats du bassin d'emplois de Pont-Audemer ?

On ne peut traiter une telle question sans parler de la position géographique de notre bassin de vie. Connecté à l'autoroute A13 (connexion qui d'ailleurs se renforce encore avec l'ouverture du demi échangeur de Toutainville depuis le 28 novembre), positionné quasiment à égale distance des trois grandes agglomérations Normandes, mais faisant également partie de la sphère d'influence du bassin Parisien, le bassin de vie de Pont-Audemer est au croisement de nombreux flux économiques.

Il n'en reste pas moins que si ces flux existent, ils ne se transforment en richesse économique et en emplois pour le territoire, que si une politique économique volontariste existe, destinée à en capter une partie. Sur le Territoire de Pont-Audemer, cela se traduit depuis des années, par une offre de fonciers aménagés et dimensionnés pour répondre à la demande des entreprises, par une offre immobilière dynamique, calée sur les attentes des différentes tailles d'entreprises et enfin, par une animation économique constante du territoire (salon pour l'emploi, visites d'entreprise, accompagnement de la mise en place de nouvelles formations, etc.).

- On le sait, les équilibres économiques peuvent être fragiles, quels sont les points sur lesquels les décideurs publics doivent être vigilants à l'avenir ?

Nous sommes identifiés comme un territoire dynamique pour son « accueil économique ». Il faut donc mettre tout en œuvre pour le rester. En effet, en accueillant de nouvelles entreprises régulièrement, en répondant aux entreprises déjà implantées, notre offre immobilière et foncière est très sollicitée. Le futur P.L.U.i a bien intégré cette situation et proposera de



Pont-Audemer bénéficie d'une situation géographique centrale

nouvelles perspectives d'aménagements de foncier, le territoire pourra donc continuer à apporter une réponse aux demandes des entreprises. Parallèlement, nous nous efforçons de stimuler l'offre immobilière privée, en incitant les investisseurs à réaliser leurs immobiliers et à en proposer une partie à la location. Enfin, il faut travailler continuellement avec les acteurs économiques du bassin (entreprises, pôle emplois, mission locale, établissements scolaires, etc.) et se situer dans une dynamique de projets, notamment lorsqu'il s'agit du terrain de l'emploi.

- Si vous deviez convaincre un investisseur, un porteur de projets de venir à Pont-Audemer, de quels arguments useriez-vous ?

Je crois qu'avant toute discussion, je l'emmènerai à la découverte de la ville, ses rues commerçantes et leur offre variée et dynamique, ses places vivantes où se croisent au fil de la journée les habitants et les touristes, et bien sûr à la rencontre de cette architecture mêlant histoire et industrie qui ne laisse personne indifférent. Une fois cette opération de séduction menée, nous lui expliquerions combien notre territoire dispose d'atouts, qu'il s'agisse de la diversité des activités présentes, des nombreux services aux entreprises et aux particuliers qui sont proposés, de l'offre en matière d'éducation, de sport ou de santé ... et pour qu'il puisse bénéficier de tout cela très vite, nous lui rappellerions que la collectivité est prête à l'accompagner dans les différentes étapes de son implantation !



S COLAIRE

L'auteur Alain Chiche, en résidence scolaire



■ RÉSIDENCE D'AUTEUR

Le Contrat "territoires, enfance, jeunesse" signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Direction des Services de l'Education Nationale a pour objectif le développement de l'action culturelle et permet chaque année de proposer aux enfants du territoire une rencontre avec des artistes autour de la lecture et de l'écriture, au sein des classes.

Pour cette année scolaire 2019-2020, ce sont 6 classes des écoles élémentaires Louis Pergaud, Paul Herpin et Hélène Boucher, et un groupe d'enfants du Clos Normand, qui se sont engagés pour accueillir un auteur de renom de la littérature Jeunesse : Alain Chiche. Artiste multifacette, il est auteur, illustrateur, conteur et musicien avec près de 70 ouvrages édités.

Cette résidence part à la rencontre des histoires et légendes du territoire de la Vallée de la Risle. Les encadrants choisiront avec les enfants, l'histoire qu'ils souhaitent prendre comme support de création. Guidant les enfants dans leurs réflexions et inventions, Alain Chiche accompagnera chaque groupe vers la création d'une oeuvre collective originale, au travers de créations mêlant écriture et illustration. L'objectif est double : découvrir le patrimoine culturel local et découvrir l'univers de la littérature.

Dans un second temps, ce sont des jeunes collégiens du Collège P.&M. Curie qui prendront la suite du projet afin de créer une illustration numérique et interactive de l'oeuvre des élèves de CP, Ce1 et Ce2, accompagnés par une illustratrice de Littérature Jeunesse implantée sur le territoire : Eva Chatelain.

En fin d'année scolaire, l'engagement et le travail de chacun seront mis à l'honneur au travers d'une restitution sous forme d'exposition festive, rassemblant parents, enfants, animateurs, enseignants et artistes.

Site web d'Alain Chiche : www.alainchiche.com

rencontre eco

■ TROIS QUESTIONS À M^{ME} AZEVEDO

TURBULENCE

REPRISE DE L'INSTITUT DE BEAUTÉ

Comment vous est venue l'idée de reprendre cet institut de beauté ?

Cela a toujours été un rêve d'avoir un institut de beauté, un rêve que j'ai brièvement réalisé lorsque j'habitais au Portugal en 2013. Après mon arrivée en France je suis resté quelques temps en inactivité dans le but de m'adapter. Depuis j'ai travaillé dans quelques instituts dans la région mais je gardais ce rêve. Il y a quelques mois une commerciale de produits de beauté m'a alors informé que Florence envisageait de transmettre son institut. J'ai tout de suite contacté Florence et les choses se sont mises en place.

Qu'est-ce qui vous séduit à Pont-Audemer ?

Plusieurs choses m'ont séduites à Pont-Audemer. D'une part le côté culturel, l'accueil des habitants, l'architecture... je suis tout simplement tombée amoureuse de cette "Venise Normande". D'une autre part, on a le côté commercial très vivant en centre-ville. Malgré sa « petite » taille on retrouve à Pont-Audemer tout ce dont on peut avoir besoin, des magasins, des écoles, des loisirs... C'est pour cela que j'ai choisi de m'installer à Pont-Audemer.

Qu'est-ce que vos clients vont trouver chez vous, quand ils pousseront les portes de votre institut ?

Quand les clients pousseront les portes de mon institut ils retrouveront un environnement familial et calme où ils pourront avoir un moment de détente avec des services de qualité et un grand professionnalisme.

TURBULENCE

58 rue de la République - 02 32 41 00 07



■ ÉGLISE SAINT-OUEN

Les travaux de réhabilitation de l'église Saint-Ouen sont arrivés à leur terme. Les échafaudages ont disparus et toutes traces du chantier ne seront bientôt qu'un souvenir lointain.

Fin des travaux de l'église



Les habitants sont tous conviés à l'INAUGURATION DE LA FIN DE LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-OUEN LE VENDREDI 20 DÉCEMBRE À PARTIR DE 17H30 SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE. Ce moment se poursuivra avec la projection monumentale d'un spectacle sur la façade à 18h30 - spectacle que vous retrouverez du 21/12 au 5/01 tous les soirs - et également un concert du quatuor VOCE à 20h30 dans l'église.

■ AMÉNAGEMENT RUE DU COUDRAY

Le projet d'aménagement de la Rue du Coudray fait suite à une évolution du plan de circulation sur ce secteur : passage d'un double sens à un sens unique dans la perspective de résoudre des problèmes de vitesse excessive des véhicules, d'un trafic important depuis et/ou en direction du centre-ville, d'une circulation parfois dangereuse pour les modes de déplacements doux, dû à l'absence d'espaces dédiés et identifiés et d'un stationnement compliqué des véhicules. Cette première expérimentation (mise en sens unique, modification de la signalétique horizontale et verticale) a permis de contraindre l'espace dédié à la voiture. L'objectif est de redonner à la rue du Coudray son rôle de voie résidentielle apaisée et ainsi d'optimiser et bien positionner les stationnements pour limiter l'impact de la voiture sur l'ensemble du site. L'aménagement a pour vocation d'éviter le stationnement sur les trottoirs aux dépens des circulations douces tout en conservant une offre de stationnement suffisante et correspondant aux besoins des usagers du site, et également de sécuriser l'ensemble des déplacements, aussi bien piétons, cyclistes et automobilistes, en séparant les flux, en réduisant les vitesses.

Le début des travaux est programmé pour mi-février et devrait s'étendre sur cinq mois pour une réception à la fin de l'été.



Plan d'aménagement de la rue du Coudray, présenté le 14 novembre dernier aux habitants



■ LANCEMENT

RÉNOVATION DES VENELLES

Les canaux et les venelles constituent une particularité dans la structure urbaine de la Ville de Pont-Audemer. Tandis que les canaux mettent en relation les deux bras de la Risle, les venelles assurent des connexions transversales entre les rues principales. Cette spécificité est un élément patrimonial à mettre en valeur pour enrichir l'usage piétonnier. La rénovation de ces cheminements, aujourd'hui souvent privatisés, est l'occasion d'établir une continuité dans les circulations douces pour relier entre eux les différents espaces de la Ville. Les derniers aménagements urbains engagés (rue de la République, rue Aristide Briand, rue des Carmes) ont souligné ces continuités piétonnes. **Les aménagements des venelles de la Rue de la République seront lancés le 15 janvier 2020.**

Sur la venelle de la Cour des Pâtisseries, la venelle sera prolongée dans l'axe jusqu'au cours d'eau. La commune a déjà aménagé un cheminement le long du ruisseau des Carmes et de nombreuses venelles partent de la rue de la République et aboutissent sur ce chemin. La mise en valeur de ces passages apportera une plus-value à l'ensemble du bâti environnant.

La mise en place d'un réseau d'assainissement nécessite un terrassement partiel de certaines venelles. Il sera l'occasion de repenser le revêtement de sol existant parfois disparate ou vétuste et d'améliorer son aspect.

Principes général d'aménagement des venelles :

- Un sol en béton à granulats silico-calcaires,
- Un caniveau central en pavés Grès (pose asymétrique).
- Un nouveau principe d'éclairage public
- Tous les escaliers et descentes de caves seront repris en béton à granulats silico-calcaires,
- Des garde-corps et mains courantes seront posés pour faciliter l'accessibilité.
- Pour les venelles des n°38 et 58, un système de contrôle d'accès sera installé à chaque extrémité, avec grille d'entrée (Accessible aux PMR) et fermeture automatique la nuit, déverrouillage par code.
- Signalétique spécifique à chaque venelle.



■ PRIORITÉ À L'EMPLOI

AMBASSEADEURS DES MÉTIERS

Depuis 2017, la ville de Pont-Audemer organise, en partenariat avec le Pôle Emploi, la Mission Locale Ouest Eure et le Département de l'Eure, une action de rapprochement des demandeurs d'emploi de la commune et les entreprises du territoire qui recrutent.

La première étape de l'action « Ambassadeur des Métiers » consiste, pour le service Développement Economique de la Ville, à **mobiliser une entreprise qui recrute** ; et, pour le Pôle Emploi et la Mission Locale, à repérer et **mobiliser un groupe d'une quinzaine de personnes en recherche d'un contrat d'apprentissage ou d'un emploi.**

Cette année, pour le dernier trimestre 2019, l'action a mobilisé 2 groupes distincts de bénéficiaires et 2 entreprises. Pour la **visite de l'entreprise** Le Foll implantée à Corneville sur Risle, qui travaille dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, ce sont 15 demandeurs d'emploi qui ont bénéficié de l'action. Et pour O2 située au cœur de Pont-Audemer, entreprise de Service à la Personne, ce sont 8 demandeurs d'emploi qui ont pu échanger avec M. Le Floch, dirigeant de l'entreprise.

Le groupe de demandeurs d'emploi bénéficie, en amont de la visite, d'un **accompagnement par un coach en développement personnel** du Cabinet Altitude. A la suite de la visite, le groupe est à nouveau réuni, et chacun peut **exprimer ses impressions, ses souhaits de candidature** ou les difficultés qu'il rencontre pour aller vers les emplois proposés, avec la **volonté de trouver soutien et solutions** en cas de difficultés rencontrées : aide financière au permis de conduire, prêt de véhicule à bas coût, mode de garde d'enfant adapté, parcours de formation, accompagnement individualisé en cas de stress trop important...

Le premier retour de l'action 2019 est positif. Ce sont 6 personnes qui ont été recrutées par l'entreprise Le Foll, une aide au permis qui a été attribuée, des propositions faites de formation et des accompagnements individualisés.

ASSOCIATION



LES AMIS DE RAMSAR

Une nouvelle association : « Les Amis de Ramsar » est née ! Les Amis du site RAMSAR Marais Vernier-Vallée de la Risle se sont retrouvés pour jeter les bases d'une association citoyenne destinée à faire vivre localement et rayonner à l'extérieur la labellisation reçue par le territoire rural (9800 hectares) en 2015 et par la ville de Pont-Audemer en 2018.

La convention de Ramsar (du nom d'une ville iranienne) est la seule convention internationale, adoptée par la France en 1986, qui s'attache à un type de milieu naturel : les zones humides dont on reconnaît à présent les vertus pour le climat, la ressource en eau et la biodiversité..... trois sujets bien contemporains !

Le caractère exceptionnel du Marais Vernier et de la Risle maritime n'a pas échappé aux responsables de cette convention qui ont attribué cette distinction par deux fois : au territoire et à sa ville porte Pont-Audemer.

Les participants à cette 1ère réunion représentaient le territoire avec des élus locaux de diverses communes concernées, des éleveurs, des forestiers, des pêcheurs, des chasseurs, des entrepreneurs, des enseignants, des personnels de santé, des acteurs du tourisme et de la communication. Ils ont fixé les statuts et acté à 5 euros le montant de la cotisation.

Cette association se donne pour buts de communiquer, de sensibiliser en particulier les scolaires, de fédérer, d'échanger avec d'autres sites RAMSAR et pourquoi pas de provoquer un jumelage de classes RAMSAR avec un site francophone. L'association nouvellement née se propose aussi de candidater en 2021 pour que Pont-Audemer soit la ville choisie pour le lancement national des JMZH (Journées Mondiales pour les Zones Humides).

Président : Thierry Lecomte / Vice-Président : Philippe Marie / Secrétaire : Michèle Jacquemin / Trésorier : Philippe Lechevalier / Membres : Véronique Noury et David Caillouel.

L'association est ouverte à tous,
n'hésitez à déposer votre demande
d'adhésion en mairie ou sur
info@pontaudemer.fr



ASSO ÉVÈNEMENT

ASSEMBLÉE DU VELO CLUB PONT-AUDEMER

Le VCPA a tenu son Assemblée début novembre. Un bilan moral positif a été dressé. Le club bénéficie désormais d'un local. « C'est un outil majeur, qui permet de stocker, entretenir le matériel, accueillir les réunions mais également les stages à la journée ou les séances hivernale de renforcement musculaire. ». Un programme de formation a également été mis en place dans le domaine du cyclisme traditionnel et du Handisport. Engagé depuis maintenant 5 ans dans le mouvement Handisport, les entraînements clubs sont régulièrement mutualisés entre coureurs valides et handisport. Enfin, avec 20 à 25 jeunes à chaque entraînement Ecole de Vélo du samedi, l'objectif « promouvoir la pratique auprès des jeunes » est atteint d'une très belle manière.

Dans ce contexte d'essor des activités, le bureau devait se renforcer, et l'assemblée a validé l'entrée au bureau de 3 bénévoles : Danielle Loupy, Véronique Fleuret et Céline Malbranche.

Enfin, le point fort de la journée a été la remise de prix, honorant tous les sportifs présents, félicités pour leur engagement et leurs résultats cette année.



Christophe Canteloup, Laurence Lemains (Présidente du VCPA), Lucas Salic (médaillé chez les Minimes),

L'équipe Junior vainqueur du Trio-Normand (Tom Brulin, Antonin Le Lostec, Dorian Peltier), Johan Trocme (2 victoires en Pré-licencié) et Philippe Yon (Président d'honneur)

TRIBUNES LIBRES

Les textes de la TRIBUNE sont insérés tels qu'ils sont transmis par chaque groupe, sans correction.

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La vie municipale n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Etre élu local peut parfois devenir un véritable sacerdoce. C'est pourquoi la loi Engagement et Proximité, actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale mérite que l'on s'y arrête un peu.

Ce projet prévoit de mieux aider, de mieux accompagner les Maires dans leurs missions au quotidien. Au regard des normes, des contraintes et des subtilités réglementaires qui s'imposent à vos élus, cette loi va vraiment dans le bon sens. Les élus ont besoin de stabilité et de sérénité, il faut donc saluer l'esprit de la loi qui s'engage sur cette voie.

Etre Maire, être élu local, cela ne s'improvise pas. Il ne suffit pas de le décréter, d'y penser tous les matins en se rasant ou de le crier dans les médias, pour avoir la capacité à endosser un costume qui peut s'avérer trop grand. Etre Maire d'une commune comme Pont-Audemer, en 2019, c'est complexe et exigeant. Il faut connaître les rouages, les procédures, maîtriser les mécaniques budgétaires, jongler avec les rapports institutionnels... Il n'y a pas de place pour l'improvisation, l'amateurisme, et les expérimentations douteuses. Etre Maire c'est affaire d'expérience, de compétence et d'engagements !

Ainsi, à l'heure où les Maires sont de plus en plus exposés, parfois aux violences, à l'heure où notre société veut tout, tout de suite, à l'heure où l'Etat entretient, encore parfois, des rapports de défiance avec les collectivités locales, il est temps de retrouver de la confiance, de la bienveillance et de construire ensemble un avenir serein. Un état d'esprit qui n'a jamais quitté votre majorité municipale.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

La majorité municipale.

GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Cher(e)s Audemérien(ne)s,

L'année 2019 se termine, dernière année du mandat municipal actuel.

Une année riche, avec le lancement de la construction du nouveau cinéma, avec le rapport accablant de la chambre régionale des comptes, avec une nouvelle taxe (GEMAPI) décidée en fin d'année.

Si le cinéma est une bonne nouvelle pour notre ville, nous constatons de nombreux manquements. Des finances qui, selon les magistrats, sont inquiétantes, avec un endettement en hausse, atteignant près de 13 millions d'euros. La commune de Saint-Germain Village qui ne semble pas tirer les bénéfices de son intégration à la commune nouvelle : toujours autant de policiers municipaux pour un territoire plus vaste à couvrir, le comité des fêtes de cette ancienne commune qui s'est vu raboter ses dotations en subventions ...

Nous devons pour l'avenir nous fixer des objectifs clairs : plus de sécurité pour chacun des habitants du nouveau territoire de Pont-Audemer/Saint-Germain-Village, des finances assainies, plus de Démocratie dans notre ville, plus d'écologie également. Dynamiser le secteur de l'emploi et améliorer l'accès aux professionnels de la santé. Autant de défis, et bien plus encore, qui nous attendent pour les années à venir.

Quoi qu'il arrive, nous serons toujours à votre écoute, car c'est vous qui faites vivre notre belle ville.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

KOUZIAEFF Sophia, MAUVIEUX Kevin, MOTTIN Jean-Pierre

INFO

■ PERMANENCE MUTUELLE SOLIDAIRE

Afin d'améliorer l'accès aux soins et permettre de souscrire à une complémentaire santé, la municipalité a lancé une mutuelle solidaire depuis fin 2016 car s'unir permet des conditions tarifaires plus avantageuses. Une permanence d'information est organisée, à la salle d'Armes, place de Gaulle (merci de venir avec toutes les informations utiles) : VENDREDI 13 DECEMBRE de 14h à 17h.

A G E N D A

DÉCEMBRE 2019 - JANVIER 2020

2 au 24 décembre
(sauf le Sam. et Dim.)

CALENDRIER DE L'AVENT
Place De Gaulle (Face à l'école de musique)
du 2 au 20/12 de 16h30 à 18h
le 23 et 24/12 de 10h30 à 12h

Jeu. 5 décembre

COMMÉMORATION
HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN ALGÉRIE, TUNISIE ET MAROC
Place Louis Gillain à 11h



6 et 7 décembre

TÉLÉTHON
Diverses animations

7 et 8 décembre

48H 48€
Les Ateliers de la cour
11h à 18h

13 au 24 décembre

LA HOTTE DES CRÉATEURS
Salle de la Risle
10h à 19h

Dim. 15 décembre

THÉ DANSANT
Salle d'Armes
de 14h30 à 18h30

Ven. 20 décembre

INAUGURATION ÉGLISE À 17H30
PROJECTION MONUMENTALE À 18H30
CONCERT À 20H30
Église Saint Ouen

21 décembre au 5 janvier 2020

PROJECTION MONUMENTALE
Église Saint Ouen
18h-18h30-19h

Sam. 21 décembre

DÉGUSTATION DE SOUPES
Devant la Mairie à 19h

Mer. 9 janvier

ATELIER "MAILLES À LA PAGE" TRICOT
Médiathèque La Page à 10h30

Sam. 18 janvier

CÉRÉMONIE DES VOEUX 2020
Parc des Sports et Loisirs Alexis Vastine à 18h

Sam. 18 janvier

NUIT DE LECTURE
Médiathèque La Page
19h30

Sam. 18 janvier

"TAXI KEBAB" CONCERT
École de musique à l'ECHO à 21h

Dim. 19 janvier

"LES DIMANCHES À LA PAGE"
Médiathèque La Page à 15h

Dim. 19 janvier

THÉ DANSANT
Salle d'Armes
de 14h30 à 18h30

Lun. 30 janvier

DON DU SANG
Salle d'Armes
de 10h30 à 13h/15h à 18h45

Ven. 31 janvier

"AVEC OU SANS SUCRE ?"
Médiathèque La Page à 14h

■ THÉÂTRE *l'éclat*

3.DÉC LES FABLES D'OFFENBACH (MUSIQUE)
10.DÉC LA MÉCANIQUE DU HASARD (THÉÂTRE)
20.21.DÉC DANS LES JUPES DE MA MÈRE (THÉÂTRE)
7.JAN CROCODILES (THÉÂTRE)
11. DÉC LES BIJOUX DE PACOTILLE (THÉÂTRE)
17.DÉC DANS L'ENGRENAGE (DANSE HIP-HOP)
25.DÉC BERTRAND BELIN (MUSIQUE)

Théâtre l'éclat - place du Gén. de Gaulle
Tél. : 02 32 41 81 31

■ MUSÉE CANEL

EXPOSITION TEMPORAIRE
CE LIVRE TRAVAILLE DU CHAPEAU

Les livres détournés de Danielle Marie Chanut

VISITES COMMENTÉES

Dimanche 1^{er} décembre à 16h

Samedi 14 décembre à 16h

Dimanche 15 décembre à 16h

Samedi 11 janvier à 16h

Dimanche 12 janvier à 16h

Dimanche 16 janvier à 16h

2,50 € - gratuit pour les moins de 26 ans

ATELIER LUTIN DE NOËL (gratuit)

Mercredi 18 décembre

Reservez à l'horaire qui vous convient entre 10h-12h et 14h-16h30 : enfants à partir de 5 ans.

QUI CRIE COMME CA ?

1^{ère} découverte du musée pour les tout-petits : mercredi 18 décembre à 17h
2€/par famille



■ CINÉMA LE ROYAL

RETROUVEZ LE PROGRAMME DU CINÉMA LE ROYAL
SUR LE SITE DE LA VILLE

A G E N D A

Zoom ...

Eglise Saint-Ouen

■ PROJECTION MONUMENTALE

"SAINT-OUEN, LE RÉVEIL DES CHIMÈRES"

Tous les soirs, sauf le 24 décembre, le spectacle d'une durée de 15 mn sera projeté trois fois de suite avec une pause de 15 mn entre chaque. Le public pourra donc arriver en cours de projection et profiter des commerces du centre-ville avant le début de la projection suivante ou se réchauffer dans les cafés situés aux alentours de l'église. Le 24 décembre, deux projections s'enchaîneront à 18h et 18h15.

Chaque soir, les spectateurs pourront découvrir ou redécouvrir l'histoire de l'église et de la ville, racontée par l'acteur et enfant du pays Bruno Putzulu, à travers dix fabuleuses fresques animées : un véritable voyage dans le temps haut en couleurs qui mènera le public de la fondation de la ville à son évocation dans le futur !

Du 21 décembre au 5 janvier à 18h30 – 19h et 19h30 (Sauf 24 décembre : 18h et 18h15)



INVITATION

**Michel LEROUX, Maire de Pont-Audemer et Président de la communauté de communes,
le Conseil municipal et le Conseil communautaire
sont heureux de convier
tous les habitants de Pont-Audemer**

à la CÉRÉMONIE DES VŒUX 2020

à 18h00 au Parc des Sports Alexis Vastine

SAMEDI 18 JANVIER

Nom : Prénom : TEL :
Adresse : 27500 Pont-Audemer

sera présent le 18 janvier 2020 ☐ accompagné(e) ☐ Nombre d'accompagnants :

Inscription souhaitable, à envoyer par mail ou retourner au secrétariat du maire avant le 6 janvier 2020
Hôtel de ville, 2 place de Verdun 27500 Pont-Audemer - 02 32 41 81 28 - info@pontaudemer.fr